



CORCELLES-CORMONDRECHE

Texte de René Perret

Lieux témoins des plaisirs de ma tendre jeunesse,
Je vous revois encore au retour du printemps,
Aussi en moi, votre vue a causé de l'ivresse.
Comme j'aime ces bois, ce lac, ces fleurs, ces champs.

Le poète de Corcelles
Victor Colin-Vaucher (1822-1895)

Corcelles et Cormondrèche sont de très vieux villages qui, tout en ayant des intérêts communs depuis un temps immémorial, gardèrent chacun une certaine autonomie après la disparition du pouvoir des seigneurs de Cormondrèche et des bénédictins du Prieuré de Corcelles. Avec le temps, cette structure subit l'évolution des siècles et le nivellement général pour aboutir à l'état actuel des choses.

De la hauteur de Chantemerle, au-dessus de Corcelles, on jouit par temps favorable d'une vue exceptionnelle. Si le panorama des Alpes, du Plateau suisse, du Lac de Neuchâtel et du Jura reste immuable, le premier plan, par contre, a changé d'aspect.

Il y a un siècle, on y distinguait une grande étendue de verdure, qui de bas en haut comprenait une large zone de vignes où serpentaient les cordons de couleur rouge tuile des deux villages, une zone couverte de champs et une zone revêtue de forêts.

Le développement de la civilisation moderne avec la poussée démographique qui en résulte ont créé une autre vision, car notre époque de haute conjoncture économique ruine peu à peu l'existence du vignoble et de la campagne.

Sur des terres cultivées depuis des siècles, de multiples bâtisses aux styles les plus divers surgissent comme des champignons pour abriter une population croissante, composée de gens exerçant les activités les plus variées.

La structure originale d'autrefois est étouffée et submergée. Les vigneron, cultivateurs et artisans qui dominaient sont réduits à une petite minorité.

La région est peu mouvementée avec sa pente douce coupée par quelques replats, la colline des Nods et une dépression marquée à l'ouest.

Corcelles s'appuie contre un chaînon du Jura au sommet duquel s'étire le hameau de Serroue. L'hydrographie est simple. Une cuvette marneuse appelée le Grand Locle, au-dessus de Corcelles, recueille les eaux voisines. Une nappe aquifère souterraine se développe et donne naissance à quelques sources alimentant des fontaines.

D'autre part, l'espace limité par le Petit Villaret, la colline de l'Homme Mort et les Nods forme le bassin d'alimentation du Ruz Châtru, ruisseau au débit capricieux coulant dans le ravin du Malévaux qui prend le nom de Désert en face du cimetière et un peu en aval.

Autrefois, l'endroit était charmant. Les pentes du vallon étaient boisées et, au printemps, les primevères et les violettes fleurissaient en abondance.

Au mois de mai, les mélomanes s'y rendaient pour écouter le chant du rossignol. Les chemins de fer furent inventés et un beau jour, on éleva au-dessus du Malévaux un remblai monumental pour la voie ferrée conduisant à la Chaux-de-Fonds. Le pauvre vallon, écrasé et défiguré, subit un nouvel outrage lorsque on en fit, au-dessous du remblai, un lieu de décharge communale.

Aujourd'hui, il est comblé en bonne partie et le site romantique le plus beau de notre territoire a disparu à tout jamais.

L'époque glaciaire a laissé des témoins nombreux sous forme de dépôts morainiques et de blocs erratiques dont deux spécimens ont des dimensions respectables. Le premier se trouve à Chantemerle et le second en lisière de forêt, un peu au-dessus du Contour des Chênes. De plus modestes représentants se cachent sous bois, offrant au promeneur le spectacle de leur parure originale de lierre, de lichens et de mousse.

Grâce à la douceur du climat et à l'explosion face au midi, la commune est privilégiée. Elle n'a rien à envier à ses voisines. La rampe sur laquelle Corcelles est construit va de 534 à 631 mètres d'altitude, tandis que Cormondrèche se développe selon une ligne irrégulière entre 534 et 570 mètres d'altitude.

Au temps préhistorique, une pointe de flèche de l'âge du bronze et des tumuli vides du premier âge du fer (époque Hallstatt) datant du 6^{ème} siècle avant Jésus-Christ sont les seuls restes des premiers hommes de notre espace communal.

L'histoire (apparition des documents écrits) débute avec les Romains dont l'unique souvenir est rattaché à un embranchement de la Vy d'Etra, route qui passait par Cormondrèche, l'Avenue Beauregard, pour gagner le haut de Peseux et le Val-de-Ruz.

Les Barbares qui ébranlèrent la puissance romaine représentent une période historique assez obscure. Notre pays fut occupé par les Burgondes qui fondèrent le premier royaume de Bourgogne où brille le règne du roi Gondebaud mort en 516. Puis viennent les Francs chez lesquels deux dynasties se succèdent : les Mérovingiens et les Carolingiens.

Corcelles et Cormondrèche ont eu le mérite de livrer à la curiosité des archéologues des objets de valeur remontant à l'époque mérovingienne. En 1909, c'était la découverte d'un couteau avec manche de métal, orné de ciselures et, près d'un crâne, d'une plaque de ceinture de facture burgonde. En 1916, un vigneron tomba, au-dessus du Temple, sur une sépulture dallée. Deux squelettes d'homme et un squelette de jeune fille étaient couchés sur le dos. Le mobilier funéraire était composé d'un scramasaxe (couteau de guerre franc), d'une petite et d'une grande plaque de ceinture de facture burgonde. Cette dernière est une pièce remarquable avec dessin et décoration de fils d'argent et d'or qui a été choisie comme type dans la classification des ceintures burgondes. Ces objets datent du VII^{ème} siècle et leur présence sur notre sol prouve que la région était habitée par une population impossible à évaluer, formée sans doute du mélange des sangs celte, burgonde et franc.

Les Mérovingiens finirent dans une triste décadence et furent remplacés par les Carolingiens. Charlemagne (742 à 814) en fut le plus illustre souverain. Son œuvre civilisatrice imprégnée d'un magnifique idéal, a certainement rayonné sur nos riants coteaux. Après sa mort, la belle envolée carolingienne déclina. Du démembrement de l'empire est sorti le deuxième royaume de Bourgogne (888 à 1031).

L'introduction du christianisme eut lieu vraisemblablement à ce moment-là. Il est très regrettable que ce fait capital soit entouré d'une obscurité presque totale. Tout ce que l'on sait se rapporte aux plus anciens parchemins qui mentionnent des fondations religieuses à Bevaix et à Saint-Martin en 998. Les récits relatifs à la figure auréolée de légende de la bonne et pieuse reine Berthe, épouse de Rodolphe II, roi de Bourgogne, charment et intéressent encore vivement les enfants de nos écoles.

Par suite du testament de son fils Conrad, le deuxième royaume de Bourgogne passe aux mains de l'empereur d'Allemagne Conrad le Salique au début du XI^{ème}

siècle à la fin duquel ce dernier inféode notre pays à Ulrich de Fenis devenu le fondateur de la maison de Neuchâtel. Dès lors, nous avons relevé en haut lieu des dynasties comtales, princières et royales qui se sont succédées jusqu'en 1848, année de la révolution, qui a libéré les Neuchâtelois de toute entrave monarchique pour en faire de purs citoyens suisses.

Après les grands remous des invasions, notre région a été soumise au système des institutions moyenâgeuses. Celui-ci favorisait un petit nombre de personnes qui avaient tous les droits et peu de devoirs, tandis que la masse avait tous les devoirs et peu ou pas de droits. Les privilégiés étaient les seigneurs laïques habitant des châteaux ou des maisons fortes. Ils se livraient à la guerre, aux tournois et à la vie de cour. Puis venaient les seigneurs d'église.

Les autres composaient la nombreuse population des serfs et des paysans libres. Le serf était soumis aux obligations du cens, de la taille et de la corvée. Taillables et corvéables à merci, disait-on : "fournir à tous l'or, la nourriture et le vêtement, telles sont les charges de la classe servile".

Sur les serfs privés de toute liberté pesait entre autres le fameux droit de mainmorte qui leur enlevait la faculté de disposer de leurs biens s'ils n'avaient pas d'enfants. Les conditions de vie de ces pauvres gens étaient très pénibles. Un homme de cœur de l'époque déclarait : "Hélas, il n'y a aucun terme aux larmes et aux gémissements de ces malheureux serfs".

Les paysans libres se distinguaient des serfs en ceci : ils avaient la faculté de se déplacer, de se marier, de transmettre leurs biens à leurs enfants comme bon leur semblait. Mais en échange de ces avantages refusés aux serfs, ils devaient le service militaire, des redevances en argent et en nature. Ils étaient soumis à des tailles et à des corvées.

Le clergé formé de la hiérarchie sacerdotale assurait les besoins de l'église et des paroisses, l'œuvre religieuse séculière, tandis que les réguliers se livraient aux disciplines monastiques. Les deux groupes comptaient dans leurs rangs des hommes de valeur qui cherchaient à réaliser le principe d'ordre, à sauvegarder les restes de la civilisation, à adoucir la brutalité des mœurs et à venir en aide aux faibles et aux petits.

Avec le temps, les séculiers et les réguliers acquièrent une grande puissance et des biens matériels considérables. A part cela, il est fâcheux de constater que l'église en général entretenait une doctrine suscitant la crainte, car elle insistait sur le jugement dernier, les tourments de l'enfer et l'activité incessante du diable et de ses suppôts (les sorcières, par exemple).

La superstition, les croyances erronées et, avant l'an mille, la hantise de la fin catastrophique du monde, venaient par surcroît jeter le trouble dans les âmes.

Sans négliger, il est vrai, le devoir d'exprimer l'heureuse vision béatifique du paradis, les artistes contribuaient aussi à entretenir les sentiments d'effroi des fidèles par les représentations pleines d'horreurs de l'enfer et des supplices infligés aux damnés.

La cathédrale de Berne conserve au tympan de son porche principal une œuvre de ce genre, d'ailleurs admirable de dynamisme et d'interprétation gothique.

Le salut de l'âme était une préoccupation constante et comme l'église détenait les moyens de grâce pour l'obtenir, des sacrifices énormes étaient consentis pour elle par la foi. Ainsi s'élevèrent les superbes cathédrales de France; ainsi surgirent quantités de couvents et de monastères parfois datés avec munificence, comme celui de Corcelles, Ainsi furent organisées les Croisades et lancés les pèlerinages célèbres du genre de celui de Saint Jacques de Compostelle.

L'appétit venant en mangeant, le goût des biens de ce monde contamina l'église qui tomba dans la simonie pour aboutir au trafic scandaleux des indulgences, une des causes de la Réforme.

Ces considérations générales s'appliquent aux conditions sociales et religieuses de Corcelles et de Cormondrèche pendant le Moyen Âge dont les derniers siècles offrent des centres d'intérêt dignes de passionner celui qui s'attache au passé.

Le domaine rural ou villa avaient pris une importance exceptionnelle à l'époque mérovingienne. Nos villages sont issus du développement de ces villas auxquelles ont préféré souvent donner le nom de curtis dont le diminutif est curticella. Nous voilà baptisés, Curticellan devant Curcellis, Corcales, Corcelles, c'est-à-dire, tout au début, une petite exploitation agricole.

L'étymologie du nom de Cormondrèche, au temps jadis Cormondreschi, n'a pas encore été tirée au clair. Quoiqu'il en soit, en 1092, date de la fondation du Prieuré de Corcelles, les deux localités de notre commune avaient pris forme. Tandis que Cormondrèche a connu le destin d'une seigneurie, Corcelles a fait l'expérience d'un petit état monastique.

Ainsi, à Cormondrèche, ont vécu les seigneurs de ce nom. Leur chronique se réduit à peu de chose car l'obscurité recouvre pour une très grande part leurs faits et gestes.

A la fin du XIII^{ème} siècle, apparaissent un certain Henri de Cormondrèche, chanoine de Neuchâtel et curé de Saint-Blaise, puis Rodolphe de Cormondrèche, donzel (titre donné à un noble). Le fief de la seigneurie était petit et donnait à son détenteur une importance limitée. Son rôle consistait sans doute à surveiller la rentrée des redevances et à exercer des droits de basse justice sur une faible population de cultivateurs.

Edouard Quartier-la-Tente, dans son ouvrage sur le district de Boudry, raconte qu'on affirmait il y a un siècle et demi qu'une très vieille maison avec fenêtres moyenâgeuses représentait les derniers débris de la demeure des sires de Cormondrèche. Mais tout a disparu dans un incendie. Le fait, peut-être exact, est incontrôlable.

Lors de la restauration de Temple de Corcelles, en 1904 et 1905, on découvrit au pied du mur nord une épée et des éperons du moyen âge avec des ossements. Est-ce peut-être la sépulture d'un des seigneurs de Cormondrèche dont la lignée se serait éteinte sans grande gloire au XIV^{ème} siècle ? Une certaine dame, Othenette de Cormondrèche, épouse Vauthier, seigneur de Colombier, appartenant à une famille d'hommes capables qui ont acquis une très haute position dans le Comté de Neuchâtel. Le dit Vauthier par exemple devint gouverneur du Comté lorsque Conrad de Fribourg, comte de Neuchâtel, fit son pèlerinage en terre sainte l'année 1404. Othenette de Cormondrèche lui apporta en dot des terres et une belle forêt portant encore son nom. Ces biens formaient sa part du fief de Cormondrèche.

En 1564, Marie de Bourbon acheta la seigneurie de Colombier pour 60'000 écus d'or. La forêt de Dame Othenette ayant passé à la Directe, l'Etat en est le propriétaire actuel. Deux faits méritent d'être rapportés. "En 1576, la communauté de Corcelles et de Cormondrèche adresse à la Duchesse Marie de Bourbon, tutrice de son fils mineur Léonor d'Orléans, une requête lui demandant de remettre à bail à la commune la forêt de Dame Othenette vu "la grêle que cette forêt attire sur les vignes". Les requérants s'engageaient à payer la dîme de toutes les graines qui croîtront sur le lieu et d'une cense gracieuse pour chaque faux. C'était la destruction de la forêt et le défrichement du sol que demandait la commune. La duchesse ne comprenant peut-être pas le motif de la requête, se borna à répondre qu'elle en prendrait une décision qu'après inspection du terrain. L'affaire n'eut pas de suite".

D'autre part, on a tiré de cette forêt un bloc erratique de grande dimension dans lequel le maître artiste Charles l'Epplattenier a sculpté la fameuse statue de la sentinelle des Rangiers, destinée à commémorer les mobilisations de l'armée suisse aux frontières pendant la guerre mondiale de 1914 à 1918.

On a prétendu que le grand immeuble appelé improprement le Prieuré de Cormondrèche avait été construit pour leur usage par les moines bénédictins du Prieuré de Saint-Pierre au Vautravers de Môtiers. C'est une erreur. Les recherches de Jean Courvoisier, archiviste adjoint au château de Neuchâtel, prouvent que cet édifice marquant n'a pas appartenu à ces religieux.

Il est vrai qu'ils possédaient de nombreuses vignes dans la région. Ils avaient construit à quelque distance à l'est du soi-disant Prieuré un pied à terre avec un

pressoir et des locaux d'encavage. En 1569, après la Réforme, Claude Vauthier, donzel de Cormondrèche et bourgeois de Neuchâtel, tenait cet immeuble qui fut avec le temps incorporé dans un groupe de bâtisses agricoles qui par malheur a brûlé à la fin de l'année 1967. Un encadrement de porte du XVIème siècle fort intéressant et qui subsistait est perdu.

Le très savant archiviste Arthur Piaget relate la savoureuse anecdote que voici.

Lorsque Berne, au nom de tous les cantons, envoya la déclaration de guerre à Charles le Téméraire, Duc de Bourgogne (25 octobre 1474), la plupart des Neuchâtelois prirent fait et cause pour les Confédérés avec lesquels ils se seraient liés par des traités de combourgeoisie qu'ils prenaient très au sérieux. Rodolphe de Hochbert, alors Comte de Neuchâtel, qui avait pourtant une position bien en vue à la cour de Bourgogne, jugea prudent d'observer la neutralité, mais il fit défendre aux bourgeois de Neuchâtel de "partir dehors" parce que ceux-ci s'agitaient et menaçaient de faire main basse sur les propriétés des Bourguignons, nombreux dans le pays. Les bourgeois de la ville, rassemblés au nombre de 55, ne tinrent pas compte de la défense du comte et se rendirent à Cormondrèche "en l'ostel du Prieur de Vautravers" qui étaient Bourguignon. Là, comme exploit de guerre, ils s'emparèrent de deux bosses de vin. L'une fut amenée à Neuchâtel, l'autre à Auvernier. Le maire de la Côte (magistrat exerçant la justice) Jacobel et le sautier Martin essayèrent de s'opposer à cette "pillerie" en démontrant que le prieur du Vautravers qui résidait dans le Comté étaient, lui et ses biens, sous la sauvegarde du seigneur de Neuchâtel.

Des conseillers de la ville tentèrent aussi de clamer les bourgeois. Rien n'y fit. Ces derniers prétendaient même prendre tous les biens des natifs de Bourgogne dans le pays. Les conseillers de Neuchâtel proposèrent alors d'abandonner les deux bosses de vin pour éviter le pire. Mais le maire de la Côte fit placer en lieu sûr la bosse qui se trouvait à Auvernier et fit mettre et plaquer aux portes de la cave de Cormondrèche les écussons du Comte de Neuchâtel. En fin de compte, il fut décidé qu'on laisserait aux bourgeois remuants et capables d'occasionner de graves ennuis la bosse de vin retenue à Auvernier. Il allèrent donc chercher cette bosse bourguignonne et l'amènèrent en grand triomphe à Neuchâtel après s'être emparés d'une certaine quantité d'avoine, de gerles et autres meubles.

Corcelles présente une histoire plus substantielle. Il est certain qu'au moment de la fondation du Prieuré, en 1092, une église desservie par un prêtre nommé Durannus existait. Il s'agit donc d'une localité déjà organisée. Pour bien saisir la raison d'être du Prieuré, un regard rétrospectif est nécessaire.

En l'an 529, un homme d'une rare énergie et d'une foi religieuse profonde sentit le besoin d'intensifier l'efficacité de la sève chrétienne et Saint Benoît fonda le célèbre monastère du Mont Cassin, près de Rome. Il fut un des premiers maîtres de la vie monastique occidentale, le créateur de l'œuvre bénédictine avec un plan d'action admirable et une règle exemplaire. Le départ soutenu par un élan puissant fut splendide. Mais les meilleures initiatives sont sujettes à la décadence plus ou moins rapide lorsque l'inspirateur et les premières générations d'adeptes ont disparu. L'enthousiasme fléchit, la discipline se relâche et la foi perd son mordant.

L'ordre bénédictin n'a pas échappé à des crises temporaires que conjuraient des réformateurs compétents, ce qui nous amène à Cluny qui entreprit un redressement radical. A l'aurore d'un siècle de fer, le X^{ème}, tandis que l'œuvre monastique générale fléchissait et risquait de compromettre le sauvetage de la civilisation carolingienne qu'elle avait entrepris, naissait à Cluny, dans un obscur domaine rural du Mâconnais, un monastère bénédictin semblable à beaucoup d'autres mais destiné à combattre à fond les déficiences de l'ordre religieux affaibli et à jouer dans l'église et le monde occidental un rôle considérable.

Parmi les premiers abbés figure Hugues, un personnage absolument supérieur au point de vue spirituel et temporel. Arbitre écouté dans les affaires européennes, il incarne le grand champion de la gloire clunisienne. L'abbaye de Cluny devint alors une véritable métropole ecclésiastique et religieuse au point qu'on parlait de l'empire de Cluny. Au XII^{ème} siècle, son abbé se trouvait être le supérieur de 2000 prieurés prospères exerçant une grande et heureuse influence dans tous les domaines.

Mais entrons dans le sujet et l'histoire proprement dite du Prieuré de Corcelles, l'une des cellules du grand organisme bénédictin de Cluny. Cette page de notre histoire locale étant la plus intéressante, il est bon de s'y arrêter.

Nous disposons que de peu de choses pour composer un mémorial des faits propres aux 4 siècles (1092 à 1530 du règne des bénédictins noirs chez nous). Leur maison et leurs archives ont complètement disparu. La charte de fondation, quelques données dispersées et la liste des prieurs, sont les seuls documents qui subsistent. Un grand personnage, puissant et disposant de grands biens, désire sauver son âme et celle de plusieurs êtres qui lui sont chères. Dans cette intention, il décide de fonder un monastère. Il se rend alors à Cluny auprès du vénérable abbé Hugues, entre les mains duquel il remet les dotations suivantes : Dieu l'ayant inspiré dans son cœur, il donne l'église de Corcelles avec toutes ses dépendances à Dieu le Seigneur, à ses saints apôtres Pierre et Paul, à la maison de Cluny que dirige le seigneur Hugon abbé et à tous ses successeurs pour qu'ils occupent et possèdent le dit lieu. Il ajoute 6 arpents de terre au-dessous du village (2 hectares et demi), un pré, la dîme entière du vin du village lui-même,

l'usage dans toutes les forêts, campagnes, pâturages, eaux et cours d'eau, dans le lac, un droit de pêche d'une levée de filets par quinze jours.

A cela s'ajoute encore l'église de Coffrane avec toutes ses dépendances sauf deux sols dus à l'église de Saint-Etienne de Bevaix. Et enfin, aux futurs prieurs et à leurs religieux, l'octroi de quelques serfs et serves : Adélaïde et ses enfants, Emilie, Rose et ses enfants et Riculfus. Ce donateur généreux nommé Humbert avait des relations et des liens de parenté probables avec des gens haut placés; mais il n'est pas possible de préciser ce que cet homme était lui-même. Il reste énigmatique. C'est donc sur une terre pas mal conquise à la culture de la vigne et des champs que ces messieurs les religieux vont s'établir.

Pendant longtemps dura la fausse croyance qu'une maison de la Grand-Rue occupait l'emplacement du Prieuré. Des colonnes soutenant des voûtes d'arête donnent l'illusion d'une chapelle alors qu'il s'agit d'une cave monumentale. Il est tout à fait certain que la maison du Prieuré, ou Prieuré tout court, occupait l'espace où s'élève la cure actuelle.

Les bénédictins noirs feront de Corcelles un petit état monastique où ils seront non seulement les maîtres de l'église, mais aussi les administrateurs de leurs biens. Ils exerçaient leurs droits et pratiquaient les oeuvres de charité doublées d'actions sociales inspirée par la morale évangélique.

La hiérarchie du puissant ordre de Cluny comprenait un seul abbé, résidant à Cluny même et dirigeant toute l'institution. Puis venaient les prieurs à la tête des prieurés et les moines. Les "Helvetia sacra" donnent les noms de 15 prieurs à Corcelles. L'un d'eux, Pierre de Gléresse, fit bâtir l'église de Cornaux dont il devint le patron et le collateur (celui qui confère un bénéfice ecclésiastique).

Une pierre tombale conservée à l'église porte les armoiries et le nom de Lavigny. Elle concerne le prieur Jean de la Vignie (1369) ou le prieur Pierre de la Vignie (1429). Un autre riche en titres fut Louis d'Arles, Comte de Saint-Jean de Lyon, Chanoine de Genève (1494 à 1515). Celui qui eut le triste devoir de mettre le point final à l'activité du Prieuré fut Rood de Benoît abbé de l'île de Saint-Jean (1530).

La première mention du Prieuré après sa fondation en 1092 se trouve dans le cartulaire de Romainmôtiers. W (Wuillermus), prieur de Corcelles, assista en 1266 comme témoin dans l'acte dressé à la suite d'un plaid général (assise des officiers de justice).

"Avec Pierre de Gléresse, le monastère connut une large prospérité. Il agrandit ses propriétés, devient détenteur de dîmes et de rentes considérables, acquiert des sujets. Son successeur Aymon des Monts accorde en 1345 une lettre d'affranchissement de la taille, censé et main morte à l'un de ses corvéables. Le pre-

mier testament du Comte Louis de Neuchâtel 14 avril 1354) donne et octroie au Prieuré de Corcelles pour faire mon anniversaire 3 sols (sous) de annuel rente. En 1452, Pierre de Auvernier, prieur de Corcelles, devient vicaire général du Prieur de Romainmôtiers, ordre de Cluny. Le 02 août 1435 eut lieu la visite diocésaine de l'église de Corcelles. Le procès-verbal déclare ceci : cette église paroissiale vaut environ (illisible), elle est à la présentation du prieuré de Romainmôtiers, ordre de Cluny. Le curé Jean (illisible) y réside, environs 50 feux (300 habitants), on fera un ciboire (vase où l'on conserve les hosties sacrées), le luminaire ardrera (brûlera) constamment, on fera une cuiller pour l'encens, le chancel (endroit du choeur, voisin du maître autel et ordinairement fermé d'une balustrade où se mettent les ministres servant à l'autel) sera reblanchi, dallé et élevé à la hauteur de deux grandes pierres tumulaires placées près de l'autel, les fonts baptismaux seront placés vers la grande porte de l'église, on construira une sacristie commode, le clocher sera recouvert et le cimetière aux angles duquel on placera des croix sera fermé".

Une visite antérieure effectuée en 1416 avait déjà relevé le manque de deux ciboires, d'une croix, d'un missel complet et d'un toit sur la porte antérieure. En 1481, Jaquet Simonin, par son testament, ordonne d'acheter les carreaux nécessaires pour paver l'église Notre Dame de Corcelles en remettant les pierres tombales en place le mieux possible.

D'une prononciation de 1486, il ressort que le curé de Corcelles devait être logé et nourri au Prieuré. La présence de surfaces calcinées à l'église prouve que l'incendie a sévi à l'occasion. Voilà tout ce que l'on sait au cours des quatre siècles et demi de l'époque clunisienne à Corcelles. C'est bien peu.

L'ensemble des bâtiments religieux comprenait l'église et la maison du Prieuré, juste à côté, à l'est. Le cimetière les entourait. Devant la pauvreté des données historiques des bénédictins noirs de Corcelles, nous avons tout de même la ressource d'en savoir plus long en recourant aux documents relatifs au Prieuré de Romainmôtiers auquel nos moines devaient l'obédience. La maison proprement dite du Prieuré prenait modèle sur celle de son supérieur. En recourant au procédé de l'analogie, il est clair que selon la règle de Cluny la filiale de Corcelles comprenait un oratoire ou petite chapelle pour une douzaine de religieux, l'église étant consacrée à la fois au service public et au service monastique. Puis viennent des logements avec les dépendances nécessaires (cuisine, infirmerie, local pour l'école, écurie).

Un curé s'occupait des besoins religieux habituels de la paroisse. La vie spirituelle exigeait de nos bénédictins une discipline stricte et un effort constant, car n'oublions pas que le moine est un homme qui entre en religion et qu'il a une vie intérieure intense à développer et à entretenir. Sa chapelle devient sa demeure de prédilection. Il y chantait à l'aube du jour l'office du matin et des laudes, prime à la première heure (6 heures du matin) tierce vers 9 heures, sextes

vers midi, note vers 3 heures, vêpres au coucher du soleil et complies la nuit tombée.

La lecture des oeuvres de certains pères de l'église et surtout des livres de l'ancien et du nouveau Testament était imposée. Après le repas du soir, les religieux entendaient une lecture édifiante et chantaient un office. Alors commençait le grand silence que rien ne permettait d'interrompre, sinon la nécessité de recevoir un voyageur arrivé dans la nuit, car l'hospitalité était un devoir sacré. Même de jour, les clunistes étaient renommées pour la rigueur de leur silence, gardien du recueillement monastique.

Les frères s'évertuaient à dégrossir un peu une population fruste et ignorante. On pouvait très probablement acquérir une instruction rudimentaire au Prieuré. Des soins étaient donnés aux malades. En fait de médecins, la saignée pratiquée dans un cadre solennel était en vogue. Les simples sous forme de tisanes et d'applications diverses étaient censées soulager bien des maux.

D'après la règle, les clunistes avaient une alimentation composée de fèves, de lentilles de légumes et de fruits crus. Ils étaient vêtus de noir, portant une longue robe qu'une ceinture serrait à la taille. Ils couchaient dans un dortoir commun. Le lit comprenait un gros sac de paille, un oreiller et diverses couvertures. Selon le grade, la barbe était portée ou pas et l'on soumettait à la tonsure, symbole de détachement. Tels sont, très abrégés, quelques traits de la vie des hommes de Dieu qui accomplirent leurs destinées à Corcelles. Ils connurent un âge d'or au début. Puis, comme dans les autres couvents, des difficultés surgirent, des malheurs survinrent, des moments de décadence alternaient avec des temps de prospérité et de renouveau spirituel.

L'imagination aidant, avant de les quitter, nous contemplons leurs silhouettes noires qui circulent sur les charrières du pays pour accomplir leurs devoirs. Ils sourient avec bienveillance, adressent des paroles de consolation ou préparent une aumône pour le malheureux qu'ils rencontrent, tandis qu'au clocher de l'église, les sonneries de l'airain appellent leurs frères qui prieront pour eux, car ils forment la communauté idéale au dortoir, au réfectoire, à l'oratoire et même si l'action bonne les sépare momentanément pour leurs devoirs au loin.

Or, le moyen âge s'usa, l'église se corrompit et ce furent les grandes secousses de la Renaissance et de la Réforme qui donnèrent le coup de grâce à un régime désuet et agonisant. Une partie de la grande institution catholique se ressaisit tandis qu'une autre passa au protestantisme. Ce fut le cas de Corcelles.

Guillaume Farel vint prêcher chez nous en 1530 et gagna la population aux nouvelles idées. Il perdit un peu de sang car un moine le frappa avec un couteau. Le curé de l'époque échangea immédiatement sa robe de prêtre contre celle d'un prédicateur réformé pour devenir le premier pasteur de la paroisse. Jean Droz

était son nom. Le succès de Farel est dû en partie au fait que les esprits étaient déjà préparés et travaillés par des circonstances favorables. Quant aux moines du Prieuré, leur seule ressource fut de rassembler les archives et ce qu'ils pouvaient emporter, afin de gagner les frontières de la France.

Ainsi prit fin la période la plus originale et la plus colorée de notre évolution historique locale. Une grande page est tournée, mais tout n'est pas entièrement perdu. Quatre objets et trois noms ont résisté aux vicissitudes du temps. Ce sont:

- I. Certaines parties de l'église. La synthèse d'un composé roman et gothique avec adjonctions récentes donne à cet édifice son aspect actuel. La nef, le chœur, la chapelle sud et la tour du clocher étaient en place lorsque les bénédictins prirent le chemin de l'exil. La tribune avec ses orgues, la chapelle nord et le vestibule d'entrée datent du XX^{ème} siècle. Le clocher remonterait au XII^{ème}, peut-être au XI^{ème} siècle. Au cours de la dernière restauration (1922 à 1924), une abside semi-circulaire a été découverte dans le chœur, correspondant à un premier édifice roman. Les murs du chœur sont de l'époque romane. Les arcs d'ogive, chapiteaux et colonnettes sont du XIII^{ème} siècle et appartiennent à l'art gothique. Les peintures et les vitraux du chœur, du vestibule, sont dus à Philippe Robert, fils de Paul Robert, l'auteur des grandes fresques du musée des Beaux-Arts de Neuchâtel. Les vitraux de la nef ont pour auteur Edmond Bille et ceux de la chapelle nord Théodore Delachaux. Celui de la chapelle sud est un vitrail industriel.
- II. Les fonts baptismaux, de pierre jaune, reconstitués en 1924. De style roman et de forme cylindrique, ils sont ornés de 4 rangs de stries.
- III. La cloche juchée sur un socle devant la porte ouest de l'église date du début de XVI^{ème} siècle. Elle porte en caractères gothiques l'inscription suivante : *Laudo deum verum, plebem voco, congreco clerum, pestum fugo, defunctos, ploro, festa decoro*; en français : je loue le dieu véritable, j'appelle le peuple, je rassemble le clergé, je fais fuir la peste, je pleure les défunts, j'embellis les fêtes. Au-dessous se déroule une frise de style Renaissance où alternent des rinceaux, des amours, des chevaliers, des dragons, des sauvages et des chiens et où figurent 6 médaillons avec images de saints et des saintes. On reconnaît à leurs attributs : Saint Pierre, Saint André, Saint Jacques, Sainte Catherine, Sainte Barbe et Sainte Marguerite.
- IV. Dans l'arcade à l'est de la chaire est encastrée la pierre armoriée de la famille noble vaudoise de Lavihny. Elle rappelle la mémoire de Jean ou Pierre de Lavigny, prieurs.
- V. La route de la Croix et le secteur cadastral de la Croix sur lequel se trouve la guérite CFF et le bâtiment de l'administration communale. A cet endroit existait sans doute une croix entre les deux villages, qu'on appelait la Croix tout court. En feuilletant les volumineux dossier de reconnaissances des biens établis aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles, on constate que les indica-

tions topographiques signalent encore trois croix : la petite Croix entre Corcelles et Peseux, la Croix au bas des Clods et une Croix de Saint Antoine dont l'emplacement est difficile à préciser. La dite croix comprenait deux branches, soit une verticale sur laquelle reposait une courte horizontale dont les extrémités finissaient en queue de poisson. Elle servait d'emblème à Saint Antoine de la Thébaidé auquel on attribuait le don miraculeux de guérir le mal des ardents provoqué par l'emploi des farines contenant les toxines de l'ergot du seigle.

- VI. La Rue de la Chapelle porte ce nom car une chapelle existait probablement non loin de l'intersection des routes de la Tourne et du Val-de-Travers. Rien n'en subsiste. Elle servait peut-être d'étape lors des processions. On a supposé qu'elle était dédiée à Saint Jean, d'où proviendrait le nom de Rue à Jean, chemin qui permettait aux fidèles de Cormondèche d'atteindre directement le sanctuaire (sous toutes réserves).
- VII. Enfin, l'indication du cadastre portant le nom de Prieuré correspond à une étendue de terrain située au-dessus de la Cure et atteste que ce bien appartenait aux clunisiens de Corcelles.

La présence, l'autorité, les pouvoirs des seigneurs de Cormondèche et des moines de Corcelles ayant disparu, nos villages entrent dans une phase qui les rendra maîtres de leurs destinées. En 1888, la loi cantonale sur les communes accomplira la fusion complète de Corcelles et de Cormondèche en éliminant les particularités administratives encore propres à chacune des deux localités.

L'espace de temps qui comprend les XVI^{ème}, XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles n'offre rien de spécial dans notre secteur de la Côte qui maintiendra sa qualité et sa traduction de région viticole et agricole paisible et typique.

Glanons néanmoins quelques faits dignes d'être cités.

Les biens et les droits du Prieuré de Corcelles furent partagés entre Jean-Jacques de Watteville, seigneur de Colombier, et Jeanne de Hochberg, souveraine du pays, qui les vendit aux quatre ministres de la ville de Neuchâtel représentant le pouvoir exécutif de la cité. Peu à peu, ces biens passèrent entre d'autres mains.

Exemple : un fief intéressant fut constitué par des terres cédées à Jean Barillier lorsqu'il fut anobli en 1550. Deux noms conservent le souvenir des Barillier qui jouèrent des rôles en vue à Neuchâtel et à Corcelles : la chapelle sud du temple ou chapelle Barillier, sur laquelle la famille avait des droits, et le chemin Barillier qui relie la Nicole au quartier de Porcena.

En 1601, Jonas Barillier est maire de la Côte. On lui doit un précieux ouvrage manuscrit intitulé : les monuments parlant de Neuchâtel. Les maisons caractéris-

tiques des n° 31-32 de La Grand-Rue, du n° 4 du Petit-Berne de Corcelles furent entre les mains des Barillier qui s'éteignirent avec le XVIIIème siècle.

A la fin du moyen âge, l'étreinte du système féodal avait perdu de sa rigueur, car à Corcelles et Cormondrèche existait déjà un embryon communal assez consistant pour traiter directement avec le comte Louis de Neuchâtel (1342-1373) au sujet des forêts. En ce temps, on trouve un certain Perrod de Corcelles (1360) exerçant la justice pour le compte du seigneur de Cormondrèche, puis pour celui du seigneur de Colombier.

Très tôt, la ville de Neuchâtel obtint le droit de disposer d'une cour de justice. Puis ce fut le tour des bourgs du Landron, de Boudry et de Valangin. Quand les campagnards cessèrent d'être serfs, ils constituèrent des communes qui avaient le privilège de posséder leur propre tribunal présidé par le maire, magistrat nommé par le prince. Son pouvoir s'étendait sur des juridictions appelées des mairies. Corcelles et Cormondrèche firent partie de la mairie de la Côte à laquelle appartenaient aussi Peseux et Auvernier. La cour de justice était composée de 12 justiciers.

Chacune des communautés fournissait trois juges. La juridiction était civile et ressortissant pour le criminel à celle de Colombier. En 1474, un maire de la Côte nommé Jacobel était déjà en fonction. Le dernier nommé, en 1810, fut Auguste de Purry et, dans le rôle des maires de la Côte, nous trouvons Jean Barillier (1579) et Jonas Barillier (1601).

En 1682 et 1694, Josué Bedeaux, d'une famille distinguée habitant le manoir, à Cormondrèche, occupe également ce poste. Les tribunaux siégeaient en plein air, sauf en hiver. Le maire prenait place sur un siège orné, entouré des justiciers assis sur des bancs. Les juges étaient séparés des plaideurs et du public par une barre. Après la révolution de 1848, une nouvelle organisation judiciaire vit le jour. Elle supprima les mairies et institua les juges de paix pour les petites causes. Aux anciennes cours de justice succèdent 18 justices de paix. Corcelles et Cormondrèche relevaient de celle d'Auvernier. Pour les causes plus importantes, les tribunaux de district sont constitués. En 1925, les juges de paix disparaissent et leurs attributions passent aux tribunaux de district. En haut lieu, le tribunal cantonal a succédé aux tribunaux souverain et à la cour d'appel.

Et maintenant les forêts. Elles constituent un vaste et magnifique domaine qui est un sujet d'orgueil bien légitime. Il eut très longtemps un rendement réjouissant. Malheureusement, l'époque actuelle connaît le souci de la mévente. Les bois de feu et les bois de service sont de moins en moins demandés. Nos bûcherons en préparent encore des quantités variables pour la fabrication de la pâte de bois. Mais que faire de tout ce qui reste! L'histoire de la constitution de notre domaine forestier prit une importance particulière le jour où le comte Louis de Neuchâtel, toujours à court d'argent, prit la décision suivante : le jeudi avant la

fête de la purification de la Vierge, 1356, Louis comte et seigneur de Neuchâtel, concède aux communes des villes de Cormondrèche, Corcelles et Montezillon nobles ou non nobles, pour eux et les leurs au temps à venir, d'avoir leurs us et usances aux bois... dont les limites qui sont indiquées dans l'acte sont celles de la moitié environ de la forêt actuelle. Il est stipulé que chaque feu tenant devra livrer quatre éminces d'avoine chaque année à la recette du seigneur.

Cette concession déjà considérable est augmentée le 11 mai 1359 de tous les bois, rapes et paquiers s'étendant entre la forêt que le comte possède à Serroue, Montmollin et les Nods sur Cormondrèche. Ces importants territoires forestiers sont à la disposition des gens de Corcelles, Cormondrèche et Montezillon pour qu'ils usent du bois comme bon leur semblera sans pouvoir en vendre ni donner.

Le comte se réserve le produit des amendes et le terrage (droit pour le seigneur de prélever du blé ou des légumes sur les produits de la terre). A ces concessions devenues avec le temps des propriétés s'ajoutèrent des parcelles boisées et le tout forme l'actuelle richesse forestière de la commune. Qui terre a, guerre a, dit le proverbe. Un si grand domaine causa des ennuis. Les gens de Rochefort commirent à maintes reprises des déprédations et ceux de Peseux faisaient des entorses aux clauses établies pour les copropriétés. Les procès et les chicanes n'ont pas manqué, mais en fin de compte la paix a pris le dessus.

Un promeneur partant de la forêt de Bosseyer, voisine de Peseux, a le loisir de circuler presque continuellement à l'ombre des arbres de la commune jusque tout près du sommet de la Tourne. Il parcourt un champ d'étude botanique considérable. Les arbres de différentes essences, les conifères surtout, les nombreuses espèces de plantes et de champignons ont de quoi satisfaire sa curiosité. La faune constitue également un centre d'intérêt de valeur. D'aucuns seront sensibles aux couleurs, aux jeux de lumière, aux bruits subtils de la bise, à la poésie propre à l'une des merveilles de la création. Nous résumons la richesse morale émané du milieu salubre du bois par quelques phrases empruntées à un écrivain compétent :

" Quelle est belle, impressionnante et diverse, au cours de ses quatre saisons, la vie de la forêt ! Que de thèmes elle offre à nos méditations, que de réflexions salutaires elle provoque, que de sentiments elle nous communique ! Comme elle charme et conduit notre pensée, cette enchantresse à la quelle nous devons nos joies les plus pures et les plus profondes, cette reine des fées qui d'une baguette magique délivre ce je ne sais quoi d'heureux, de jeune, d'enthousiaste que la vie, d'ordinaire, tient caché en nous. Arbres qui mettez partout, sur les lieux les plus sauvages et les plus désolés votre sourire et votre grâce, votre beauté pensive, comme vous avez sans paroles de puissance sur l'âme. Nobles arbres, arbres heureux, grands frères pacifiques, si résignés sous la pluie, si patients sous la neige, comme vous nous sermonnez doucement. Vous êtes un miroir où nous retrouvons notre visage moral, nos propres luttes, nos aspirations, nos

volontés, nos passions, un peu moins âpres seulement, un peu plus hautes, un peu plus pures. Et c'est pourquoi, caresse des yeux, séduction de l'esprit, délices de l'âme, toute forêt est encartée".

Après la Réforme, nos villages libérés formeront les organes destinés à les diriger et à les administrer. L'ébauche communale citée à propos de Louis de Neuchâtel va prendre de l'envergure et veiller à des intérêts propres aux deux localités. Elle s'occupera des forêts, du temple, du culte, du service des incendies et de la chambre de charité. A ses côtés agissent la corporation de Cormondrèche et celle de Corcelles, oeuvrant chacune pour leur propre village. Elles ont à leur charge les écoles, les recherches d'eau, l'établissement des fontaines et leur entretien, puis le service du guet de nuit dès 1796, à la suite d'un incendie à Pe-seux.

Au début, les écoles étaient mixtes, puis on créa des écoles de garçons qui relevaient toujours des corporations tandis que l'école des filles passait sous la houlette de la commune. Grâce aux corporations, les deux villages conservaient une certaine autonomie et leurs propres ressortissants, tandis que la commune formée de communiens des deux localités exerçait pour ainsi dire une sorte de pouvoir central.

La situation dura jusqu'à l'introduction de la loi cantonale sur les communes en 1888, qui supprima les prérogatives des corporations et organise les institutions communales actuelles : un conseil général pour le législatif, un conseil communal pour l'exécutif et une commission scolaire pour l'instruction publique. L'administration est concentrée au secrétariat communal. Le droit d'être membre de l'une ou l'autre des corporations s'acquerrait à prix d'argent pour une somme modique. Les néophytes avaient en outre à fournir un ceillet (seau de cuir) pour les incendies et à payer le vin et la miche à tous les membres de la corporation qui assistaient à la séance; personne n'y faisait défaut. Les familles de Chambrier et de Montmollin, communiens depuis longtemps, furent agrégées en 1740 et firent don de deux coupes en argent doré, artistement ciselées.

En marge de leurs activités administratives, les corporations recevaient des contributions, organisaient des collectes et des souscriptions pour le service public. La commune ayant triomphé sur toute la ligne, les corporations ont survécu sous forme de sociétés qui se réunissent une fois l'an pour méditer sur les vicissitudes des choses humaines et vider ses coupes d'honneur en souvenir d'un glorieux passé dont quelques traits seront évoqués en parlant du service des eaux et de l'instruction publique. Sous ce régime à la fois communal et corporatif, la sagesse, le bon sens, la pondération et l'intérêt public conduisirent à la prospérité et au bonheur d'un tout petit état qui se sent maître et souverain chez lui. On y respirait la simplicité et la franchise. La saveur des moeurs, coutumes et usages d'autrefois, constitue un folklore de grand intérêt pour notre région.

Nous habitons dans une contrée formée d'assises calcaires fissurées de toutes parts qui absorbent le plus clair de l'eau que le ciel nous envoie. La question de l'approvisionnement du précieux liquide eut une importance majeure pour nos ancêtres. Depuis que nous profitons des sources des Gorges de l'areuse, le problème a perdu de son acuité. Mais autrefois ! Les faibles sources du Grand Locle et une soixantaine de puits publics et particuliers assuraient plus ou moins le service des eaux. En cas d'incendie ou de sécheresse, la situation tournait parfois au tragique. Les corporations se sont efforcées d'assurer à la population les quantités d'eau nécessaires. Elles ont procédé à l'installation des fontaines dont cinq méritent un peu d'attention.

A Corcelles.

- I. Des souscripteurs versèrent 80 louis qui permirent à la corporation du village de construire la fontaine placée au carrefour des rues de la Cure, de la Grand-Rue et du Petit-Berne. Un maçon nommé Jean-David Nicole édifia le bassin octogonal, la pile centrale quadrangulaire surmontée d'une boule. Le cercle de fer entourant le bassin porte l'inscription : fait par Jean Keller. David Colin gouverneur 1819. Cette fontaine a dû remplacer celle pour laquelle, en 1808, Corcelles dépensait 20.000 francs afin d'amener les eaux du Grand Locle par un tunnel creusé sous la colline. Le 26 février 1844, une trop rapide fonte des neiges accompagnée de pluies torrentielles transforme le Grand Locle en un lac de plus de deux mètres de profondeur. La voûte de l'aqueduc qui amène l'eau au village s'effondra et le lac se précipita par l'ouverture à travers le tunnel, déversant son eau sur Corcelles et Auvernier pendant quelques heures. Le chemin pavé de la Cure fut détruit sur une profondeur de trois à quatre mètres ainsi que celui qui relie l'Avenue Beauregard à Auvernier. Il ne resta plus ni cep, ni terre dans certaines vignes ravagées par le torrent. Tout avait été emmené au lac. La remise en état coûta une somme considérable.
- II. La fontaine de la Nicole possède deux bassins ornés de losanges. Datée de 1736, elle porte les initiales IV, c'est-à-dire Jonas Vaucher, gouverneur de commune.
- III. La fontaine du haut de la rue de la Croix a également deux bassins dont le plus grand porte la date de 1735 et un écu avec deux lettres C pour Corcelles et Cormondrèche. (Une marque à feu porte aussi deux C affrontés qui furent les symboles de nos villages avant l'établissement de nos armoiries actuelles, en 1891.)

Cormondrèche :

- IV. A l'angle de l'équerre de la rue se dresse une belle fontaine dont le principal bassin a la forme d'un trapèze. Il porte l'inscription 17 DB 96 : David Bedeaux gouverneur en 1796.

- V. A la bifurcation des routes de la Tourne et du Val-de-Travers se trouve un terrain en triangle appelé autrefois la Malatière ou Maladière. En descendant de là le chemin des Nods, on rencontre à quelque distance une fontaine placée à droite rappelant le souvenir de la lèpre, affreuse maladie heureusement disparue. Les malheureux atteints de ce mal étaient isolés à la Malatière. Afin d'obtenir de l'eau, ils se rendaient à la fontaine des Nods portant le nom de fontaines des ladres (lépreux) à cette époque. En 1559, la source qui l'alimentait fut l'occasion d'un long procès entre Corcelles et Cormondrèche au sujet des droits de propriété. Finalement, la bonne volonté l'emporta et les mécontents furent satisfaits.

Les fontaines ont joué un rôle considérable. Elles fournissaient l'eau des ménages. Le bétail s'abreuvait dans leurs bassins. Les viticulteurs y trempaient la paille destinée aux attaches et la boissellerie nécessaire à leur activité. Les femmes y faisaient la lessive tandis que les gamins s'amusaient à imiter la technique de la navigation avec des esquifs de fortune. Ces diverses activités réunissaient une nombreuse société qui laisse deviner le succès des idylles naissantes, du colportage des nouvelles et des commérages, les méfaits de la médisance, de la calomnie et des chicanes.

La Réforme n'eut pas seulement le souci du développement religieux mais aussi celui de l'instruction; des écoles seront fondées. Les archives communales sont assez pauvres en ce qui concerne la vie scolaire. Les régents enseignaient la langue française car le patois était l'idiome habituel, puis venaient l'écriture, le calcul, le chant. Les maîtres, animés d'un bel idéal pédagogique, développeront un programme plus large.

Les corporations étaient responsables de la bonne marche des écoles dans chacun des villages. D'un rapport de 1819, on apprend qu'à Corcelles, il y a un régent qui tient les écoles toute l'année et qu'en outre, pendant 4 mois d'hiver, il y a un régent qui tient à part les abécédaires (ceux qui lisent des traités élémentaires) et que les filles du village sont conjointement avec celles de Cormondrèche auprès d'une institutrice où elles sont instruites et apprennent les ouvrages de leur sexe. Ces écoles ont lieu toute l'année. Le régent reçoit 20 louis, un logement avec jardin, le bois d'affocage et 3 louis de casuel. La régente 17 louis de la générale commune, le bois, le logement et 1 louis de casuel.

Vers 1833, la commune de Corcelles et Cormondrèche compte deux écoles de garçons et une de filles qui se tient à Cormondrèche, toutes les trois permanentes et sur un bon pied. Dans le hameau de Serroue, trente enfants sont en âge de fréquenter l'école. En été, ils descendent au village. L'hiver, la neige et le gel entravent les communications avec le bas. Quand la saison sera vraiment mauvaise, garçons et filles fréquenteront une petite école privée tenue par le plus instruit des habitants. Dès 1861, ce système fut supprimé.

Les corporations perdent en 1848 la direction des affaires scolaires; la commune s'en occupe et forme la commission d'éducation. L'événement capital fut la construction du collège inauguré en 1861. A l'avenir, tous les élèves des deux villages y recevront l'instruction. La halle de gymnastique est édifiée en 1898 sur l'ancien cimetière de Corcelles et en 1963, le nouveau centre scolaire prit naissance.

Après le passage de Farel, la vie religieuse s'épanouira dans le cadre des principes issus de la Réformation. Pendant trois siècles et demi, la paroisse à laquelle Coffrane continue d'appartenir vivra dans le calme et la paix sous la houlette d'une vingtaine de pasteurs dont le ministères seront caractérisés par les valeurs spirituelles de leurs divers tempéraments.

En 1838, Coffrane se détache pour former sa propre paroisse. Une crise ecclésiastique ayant éclaté en 1873, un malaise moral survint d'où sortit l'église indépendante de l'Etat. En 1877, les dissidents de Corcelles, Cormondrèche et Pe-seux fondent une paroisse indépendante et construisent à Corcelles un Chapelle avec presbytère. De nos jours, par la fusion des églises nationale et indépendante, l'unité a été rétablie avec le temple et la chapelle remaniée comme lieux de culte.

Après la restauration et l'embellissement du temple menés de façon exemplaire par les pasteurs Georges Vivien et ses collaborateurs, il fut décidé en 1930 de remplacer les cloches existantes par quatre soeurs plus jeunes. L'événement est mémorable, car une cloche d'église n'es pas une chose quelconque. Ce qui la constitue, c'est bien le métal dont elle se compose, la forme qu'elle revêt dans son moule et le bruit dont elle frappe l'air; mais au-dessus de cela, elle incarne des valeurs de haute noblesse. Ce sont ses harmonies avec la religion, les arts, la patrie, la nature, la société, ses rapports avec le ciel et la terre, le monde et le temps, les choses de la vie et de la mort, les joies et des douleurs de l'homme.

Notre vénérable clocher abrita diverses cloches au cours de sa longue existence. E n1930, il en restait trois. L'une a été donnée à l'Hôpital Pourtalès, une seconde est à Cormondrèche dans la tourelle qui surmonte le hangar des pompes, et la troisième, objet d'un très grand intérêt, se trouve sur un socle, devant l'entrée ouest du temple. Pour échapper à un rapt éventuel lors des invasions éclair de Hitler dans la seconde guerre mondiale, elle a été cachée dans le château de Valangin. L'une des deux premières s'étant fêlée a été refondue en 1882. Victor Colin-Vaucher, chagriné par cette métamorphose, composa le chant mélancolique que voici :

La vieille cloche

La vieille cloche s'est fêlée !
Elle avait sonné si longtemps !
A tout, sa voix s'était mêlée

Depuis plus de quatre cent ans.

Tantôt, elle était triste et grave,
Ou joyeuse ou pleine d'entrain;
Et maintenant, c'est une épave
Déposée au bord du chemin.

Quand elle sonnait le dimanche,
De concert avec ses deux soeurs,
Par son allure vive et franche,
Elle réjouissait les coeurs.

Laissez aujourd'hui, disait-elle
Tous vos labeurs, tous vos travaux.
C'est dimanche, et je vous appelle
A fêter ce jour du repos.

Et sa voix, toujours plus vibrante
Au près, au loin, allait crier
A toute âme, athée ou croyante ;
C'est dimanche, venez prier.

Et maintenant, elle est fendue.
On la conduira loin demain.
De la tour on la descendue;
Elle gît là, sur le chemin.

Pauvre cloche ! dans la fournaise
Tu vas passer, on te fondra
Puis un moule de terre glaise
En liquide te recevra.

Par ce feu, d'un nouveau baptême,
On prétend que tu renâîtras;
Mais ma pauvre cloche que j'aime
Non, non, mais plus tu n'auras

Ces accents qui, dès mon enfance
Berçaient de sons tristes ou gais
Les phases de mon existence;
Tu ne les auras plus jamais.

Non, tu ne seras plus la même;
Vieille, avec ton airain bruni,
Où, saints et vierge en diadème

S'étalaient en luxe infini.

Tu reviendras vive et pimpante,
Et disant : "Regardez, c'est moi !
Qui, là-haut, toujours pleure et chante".
Mais non, ce ne sera plus toi.

Car la vieille cloche est fêlée !
Elle avait sonné si longtemps !
A tout sa voix s'était mêlée
Depuis plus de quatre cents ans !

Juin 1883.

Ce poème a obtenu une mention très honorable au 36^{ème} concours poétique du midi de la France, en juin 1886.

Et maintenant, quatre nouvelles venues au vieux clocher vibrent harmonieusement selon un accord bien étudié.

Le 14 septembre 1814, la diète fédérale déclare que l'Etat de Neuchâtel serait reçu au nombre des cantons de la Confédération en même temps que Valais et Genève. L'acte de réunion fut scellé le 19 mai 1815. Mais le pays restait encore principauté prussienne. Cette situation paradoxale déclencha les révolutions républicaines de 1831 et de 1848, après laquelle la République et Canton de Neuchâtel libéré de la suprématie étrangère poursuit normalement sa destinée d'Etat confédéré helvétique. Le dernier soubresaut des royalistes en 1856 fut un échec total.

Quel rôle ont joué Corcelles et Cormondrèche au cours de ces événements ? Les deux mouvements insurrectionnels de 1831, qui furent rapidement étouffés, avaient à leur tête Alphonse Bourquin, un homme de Corcelles dont une plaque commémorative fixée sur la façade de la maison numéro 17 de la Grand-Rue, rappelle le souvenir.

L'archiviste Arthur Piaget, dans son plaidoyer pour Alphonse Bourquin, dit ceci : "L'homme que les circonstances appelèrent à être le chef militaire de la révolution de 31 n'était ni un militaire de profession, ni un avocat, ni un journaliste, ni un intellectuel. C'était un agriculteur vigneron qui n'a pas laissé de journal ou de mémoires. N'ayant pas réussi, exilé, misérable, il s'est réfugié dans le silence. On attribue l'échec de la révolution de 31 à l'impéritie de Bourquin et on l'a traîné dans la boue. A voir les choses objectivement, les tentatives du lieutenant de carabiniers Bourquin ne pouvaient pas réussir à cause des circonstances dans lesquelles se trouvait la principauté-canton. Mais les jugements des hommes sont ainsi faits : ils se fondent sur le succès. Il a dû fuir comme un criminel hors des

frontières du pays pour finir une vie misérable de l'autre côté de l'océan. Des Neuchâtelois le virent vendant du beurre et du fromage au marché de Boston. Il mourut à la Nouvelle-Orléans en 1837."

Par contre, Fritz Courvoisier, de la Chaux-de-Fonds, mena à bien la révolution de 1848 et il occupe une place d'honneur sur le monument élevé dans la métropole horlogère en souvenir du 1^{er} mars 1848.

Cette révolution ne causa aucun incident dans nos deux villages dont les citoyens furent convoqués pour nommer un comité qui devait agir selon les instructions données par le gouvernement provisoire. Puis on décida d'envoyer au château de Neuchâtel une délégation afin de féliciter le nouveau gouvernement et lui déclarer que la population de Corcelles et de Cormondrèche approuvait entièrement ses actes au nom et pour le bien de la République de Neuchâtel. Parmi les royalistes convaincus, le poète Victor Colin-Vaucher exprima son désappointement dans quelques phrases satiriques et mordantes fort bien tournées. Puis il accepta de collaborer aux nouvelles institutions pour lesquelles il se dévoua sans compter.

Lors du dernier spasme des royalistes en 1856, les gens de Corcelles virent passer une colonne de ceux-ci qui s'était enfuie du Locle par la Tourne et ils entendirent une fusillade venant de Peseux où un poste de républicains échangea des coups de feu avec les fuyards.

Le 7 février 1965, on fêtait le centenaire de la fondation de l'Hospice de la Côte, une œuvre de désintéressement et de dévouement de grande valeur. Au début, cinq villages furent intéressés à cette initiative : Corcelles, Cormondrèche, Peseux, Auvernier et Colombier. Aujourd'hui, des marques d'intérêt proviennent de tout le canton et même d'ailleurs. Un agrandissement récent bénéficiant des progrès techniques modernes en fait une réalisation modèle où les grands déshérités de la santé physique trouvent un accueil chaleureux et des soins consciencieux.

En 1888 le service des eaux passa à une forme idéale grâce au fait que la commune de Neuchâtel nous a proposé un contrat favorable. Elle demande le passage sur notre territoire de son aqueduc alimenté par les sources des Gorges de l'Areuse et nous accorde une quantité convenue de la meilleure eau à des conditions avantageuses. Adieu les puits et les fontaines. A l'avenir, nos ménagères auront le plaisir de tourner un robinet et l'eau pure et saine se présentera avec docilité pour tous les usages qu'elle est appelée à rendre.

En 1900, une usine à gaz est installée près de la gare, en commun avec Peseux. L'année 1902 compte à son actif l'ouverture du service de tramway électrique reliant Corcelles à Peseux et à Neuchâtel. A cette occasion, Porcena, la plus belle propriété de Corcelles et bon nombre de beaux parchets de vigne furent sacrifiés par Frédéric Soguel, l'animateur de l'entreprise. Cette saignée fut le pré-

lude de la disparition progressive de notre vignoble qui aujourd'hui a perdu les deux tiers de sa surface.

Aux périodes 1914-1918 et 1939-1945 se rattache le souvenir amer des années de guerres mondiales avec le régime d'austérité et les restrictions qui nous furent imposés. Un certain marasme suivit et tout à coup apparut une conjoncture intense doublée d'effervescence économique fiévreuse. Un changement radical s'opère chez nous. L'industrie s'implante et la race agonisante des vigneronns cède la place à une population grandissante et différente de gens orientés vers l'activité des usines, des fabriques, des bureaux et des affaires. Les constructions se multiplient, l'automobile est roi et les avions sillonnent notre ciel. Les problèmes démographiques, techniques et sociaux sont à l'ordre du jour. Une nouvelle phase de l'histoire est en cours, soit l'ère atomique, l'âge du pétrole, du béton et de machinisme. La tradition et le folklore du pays ont vécu et nous sommes jetés dans le courant irrésistible de l'hypercapitalisme technocratique avec la mécanisation générale de caractère international. La science, de son côté, va de découverte en découverte, arrachant à l'univers une part croissante de son mystère. Un fait s'impose à l'esprit : l'humanité entière devient cime une seule société à l'échelle mondiale. Ainsi que le dit le célèbre philosophe Karl Jaspers : "L'histoire du monde dans son unité a commencé". Notre belle patrie n'y échappe pas et accomplira sans doute sa destinée future de concert avec les autres nations.

Pour clore, jetons encore un regard vers le passé où nous trouvons le mot de la fin. Parmi les figures originales du bon vieux temps, le guet de nuit était très populaire et occupait une place de choix dans la société. Nous lui donnons la parole.

Monologue d'un vieux guet de nuit

Je suis le guet de ce village,
Et j'ai pour nom Albert Turin.
Cinquante cinq ans sont mon âge
Depuis vingt je dis mon refrain :
Quand le bourgeois fait son somme,
Certes, moi, je ne suis pas homme
A faire fi de mon métier.
Je soirs alors de ma demeure
Et je m'en vais répétant l'heure
Si fort, que l'on m'entend crier
Distinctement de Colombier :
Il a frappé dix heures
Dix heures !
Oui, car à dix heures commence
Ma ronde; muni d'un gourdin

Dans l'ombre, prudemment j'avance
Observant tout d'un œil malin.
N'est-il plus de jour dans les pintes ?
Les lampes sont-elle éteintes ?
Au dehors, n'est-il plus de bruit ?
Je vais, je viens puis je m'arrête.
Et bientôt, ma voix de trompette
Résonne dans la sombre nuit
Pour annoncer l'heure qui suit
Il a frappé onze heures
Onze heures.

Sombre, c'est le cas de le dire
Plus que sombre encore mais si noir
Qu'il m'est arrivé, j'en puis rire
De me regarder sans me voir.
A Neuchâtel, c'est privilège
Que d'être guet : pendant la neige
L'épais brouillard, l'obscurité
Les routes par lui parcourues
Ont des lanternes dans les rues.
Il chemine en sécurité.
Mais voici, la cloche a teinté.
Il a frappé douze heure
Douze heures.

Qu'importe, tout dort, seul je veille
Homme important, s'il fut un.
Vignerons, bourgeois, tout sommeille
Et moi, je veille pour chacun.
Si parfois, certain mauvais drôle
Croit échapper à mon contrôle,
Tapager et faire du bruit
Je lui crie : ami fais retraite
File ton noeud ou je t'arrête,
Ne sais-tu pas qu'il est minuit ?
Regagne au plus tôt ton réduit.
Il a frappé douze heures
Douze heures.

Après minuit, tout est tranquille
Je savoure alors mon tabac.
Bourrer sa pipe est peu facile
Dans la nuit noire comme un sac
Pendant toutes ces longues heures
Où chacun dort dans sa demeure,
Je termine tout en fumant.
Je pense alors à bien des choses

En marchant ou faisant mes pauses,
Et l'heure passe promptement
Alors, je chante vaillamment :
Il a frappé une heure
Une heure !
Mais en été dans la nuit claire,
Quand mille astres brillent aux cieux
Alors, c'est un plaisir de faire
Mes mille pas silencieux
J'admire dans le ciel sans voiles
Ces flambeaux, ces millions d'étoiles
Que nul mortel ne peut nombrer
Elles vont, vont et vont sans cesse
Toujours d'une égale vitesse
Et sans jamais se rencontrer...
Mais la cloche vient de vibrer
Il a frappé deux heures
Deux heures !
Je sais peu de choses : en ma vie
J'ai peiné, déjà jeune enfant;
L'école que j'ai peu suivie
De moi n'a pas fait un savant;
Et pourtant, la nuit claire et belle
Où tout le ciel brille, étincelle
Me parle d'un Dieu créateur.
Marchez, marchez, astres sans ombre,
Eclairez toujours la nuit sombre
Du guet, nocturne voyageur
Votre aspect réjouit son cœur
Il a frappé trois heures
Trois heures.
A quatre heures cesse mon rôle
Encore un chant, puis je serai
Quitte d'exercer mon contrôle
Et vite alors je dormirai
Quelquefois le sommeil me gagne
Vers le terme de ma campagne
Mais l'heure fuit sans s'arrêter.
A l'orient, déjà l'aurore
Brille, grandit, le ciel se dore
Maint oiseau commence à chanter
Et moi je dis pour l'imiter,
Il a frappé quatre heures
Quatre heures.

Albert Turin fut guet de nuit vers 1840
Victor Colin-Vaucher, Décembre 1889.

Ici prend fin ce simple essai consacré à nos villages au sujet desquels il y aurait encore maintes choses à dire.

L'exposé ci-dessus contient des citations textuelles tirées des ouvrages suivants :

- Edouard Quartier-laTente : Le Canton de Neuchâtel : District de Boudry.
- Jean Courvoisier : Les Monuments d'Art et d'Histoire de la Suisse : District de Boudry
- Victor Colin-Vaucher : "Corcelles" dans le musée neuchâtelois de 1882.